



HAL
open science

Conservation de la biodiversité

Marie François, Léo Jackson, Cliven Njekete, Carlotta Lupatelli,
Anne-Violette Lavoit, Davi Savietto, Nathalie Couix

► **To cite this version:**

Marie François, Léo Jackson, Cliven Njekete, Carlotta Lupatelli, Anne-Violette Lavoit, et al.. Conservation de la biodiversité. INRAE. Dictionnaire d'Agroécologie, , 2021, 10.17180/vpgp-gc54 . hal-03689720

HAL Id: hal-03689720

<https://hal.inrae.fr/hal-03689720v1>

Submitted on 26 Jul 2022

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Distributed under a Creative Commons Attribution - NonCommercial - NoDerivatives 4.0 International License

Conservation de la biodiversité

Les auteurs :

Marie François, Léo Jackson, Cliven Njekete, Carlotta Lupatelli, Anne-Violette Lavoit, Davi Savietto, Nathalie Couix,

La définition de biodiversité retenue par la Convention sur la Diversité Biologique (1992) est l'ensemble des « *formes de la vie sur Terre et les caractéristiques naturelles qu'elle présente* ». Cette diversité couvre tous les niveaux d'organisation : gène, espèces, populations et leurs interactions, ainsi que l'ensemble des écosystèmes de la biosphère, y compris agricoles. La biodiversité étant en forte réduction du fait de l'activité humaine, sa conservation est un des enjeux majeurs du XXI^e siècle.

La conservation de la biodiversité implique une multitude de savoirs et d'activités (de la biologie au droit, de l'économie à la politique, de l'agriculture à la consommation) et englobe toutes les sphères de la société. En agriculture, différentes techniques se développent pour assurer le maintien des ressources génétiques, y compris les formes de vie dites sauvages, nécessaires au maintien des écosystèmes et à la fourniture des services écosystémiques qu'ils sont susceptibles de produire. Préserver la biodiversité permet en effet de garantir les services socio-culturels, d'approvisionnement, de régulation et de soutien.

A l'échelle de la parcelle, diverses pratiques comme les assolements et rotations complexes, les cultures associées, les couverts végétaux pérennes, les prairies semées à flore variée et l'élevage pâturant, contribuent à accroître la biodiversité planifiée. A l'échelle d'écosystèmes agricoles plus complexes, certaines activités de production comme le maintien de prairies naturelles, l'agroforesterie ou l'agro-sylvo-pastoralisme, mais aussi l'implantation de haies composites et de bandes enherbées, contribuent à la formation d'infrastructures agroécologiques, favorables à la biodiversité associée. L'utilisation de variétés populations comme des rares locales contribuent de même à la conservation *in-situ* de l'agrobiodiversité (par opposition aux techniques *ex-situ* comme la réserve mondiale de graines du Svalbard ou les cryobanques). Elle favorise de plus la conservation des savoir-faire traditionnels.

La conservation de la biodiversité dans les agroécosystèmes est un des piliers de l'agroécologie et du développement durable. Elle est indispensable au bon fonctionnement des écosystèmes cultivés comme naturels ainsi qu'à la souveraineté alimentaire des populations.

Références à explorer

Clavel Danièle. 2012. Vers une pragmatique de la pluralité des savoirs : l'exemple de la biodiversité cultivée et des semences paysannes de maïs en France. Mémoire de master : Territorialités et développement : Montpellier SupAgro Centre international d'études supérieures en sciences agronomiques. 75p.

Conseil d'administration de l'Évaluation des écosystèmes pour le millénaire. 2005. Evaluation des Ecosystèmes pour le millénaire.

Convention on biological diversity. 2020. Convention : Assurer la pérennité de la vie sur terre. 14p.

Le Roux Xavier., Barbault Robert., Baudry Jacques., Burel Françoise., Doussan Isabelle., Garnier Eric., Herzog Felix., Lavorel Sandra., Lifran Robert., Roger-Estrade Jean., Sarthou Jean-Pierre., Trommetter Michel. 2008. Agriculture et biodiversité. Valoriser les synergies. Rapport, 117p.

Organisations des Nations Unies. 1992. Convention sur la Diversité Biologique, 5 Juin 1992 (1760 U.N.T.S. 69) Article 2, 214p.

Pour partager ou citer cette définition

Marie François, Léo Jackson, Cliven Njekete, Carlotta Lupatelli, Anne-Violette Lavoit, Davi Savietto, Nathalie Couix, 2022.

Conservation de la biodiversité : Définition. Dictionnaire d'agroécologie.
<https://doi.org/10.17180/vpgp-gc54>